Résumé conférence « Quel type de gouvernance pour les établissements scolaires pour un enseignement de qualité ? », donnée par M. Garry, organisée par La Faculté des sciences de l'éducation et l'Institut libanais d'éducateurs de l'Université Saint Joseph le 15 janvier 2009

La Faculté des sciences de l'éducation et l'Institut libanais d'éducateurs de l'Université Saint Joseph ont organisé le 15 janvier une conférence autour du sujet suivant : « Quel type de gouvernance pour les établissements scolaires pour un enseignement de qualité ? »

Cette conférence a été donnée par M. Raymond-Philippe Garry, Vice-président, Délégué-général du Réseau International Francophone des Etablissements de Formation de Formateurs (RIFEFF)

Pour commencer, Mme Nada Moghaizel-Nasr, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation a introduit le sujet en disant qu'une première réponse est contenue dans cette question ainsi formulée, titre de la conférence. Une affirmation, que la qualité de l'enseignement délivré est tributaire de la gouvernance de l'établissement scolaire.

Une confirmation de ce concept très utile dans les sciences de l'éducation, celui d' « effet - établissement ». Elle a cité François Dubet, sociologue de l'éducation, selon qui « C'est sur la réflexion et la connaissance de l'effet-établissement que se tiennent les promesses les plus sérieuses du système éducatif ». Ce sociologue de l'éducation confirme ce que les recherches ont prouvé, à savoir que la gouvernance de l'école a des répercussions sur ce qui se passe sur les bancs de la classe. Ces recherches ont dégagé les composantes essentielles de cet effet-établissement. A leur tête figurent: la mobilisation et la cohésion des acteurs de l'établissement scolaire, leur adhésion à l'école, la valorisation de l'excellence scolaire, le climat et la qualité de la vie à l'école, la capacité d'auto-analyse des responsables et des enseignants, la représentation de soi, chez les enseignants, comme capables de faire progresser les élèves. Toutes ces composantes dépendent de la gouvernance de l'établissement.

Le style de gouvernance qui assure la qualité briguée étant celui qui instaure une culture d' « organisation apprenante », concept intéressant, issu du management et de la psychosociologie des organisations et qui implique de procéder par une démarche participative et d'évaluation permanente de ses actions.

Prenant ensuite la parole, M. Garry, s'appuyant sur des exemples européens a abordé le sujet par une réflexion sur la gouvernance scolaire. Il a commencé par présenter un état des lieux de la réflexion sur le concept de gouvernance, qui se complexifie et implique actuellement un « pilotage multi parties prenantes », un dialogue entre divers partenaires. Il a ensuite fait le lien entre la question de l'autonomie et de la responsabilisation de l'établissement scolaire et celle de la culture de l'évaluation, garante de la qualité.

Il a revisité le concept de « performance » de l'établissement. Comparant le chef d'établissement à un chef d'orchestre, il a montré que le chef d'établissement, mais aussi les enseignants sont impliqués dans la gouvernance de l'établissement, ce qui suppose une professionnalisation de ces métiers. Il s'est interrogé enfin sur les améliorations souhaitables à instaurer en s'appuyant sur le témoignage de deux responsables d'établissements et en proposant des pistes d'évolution de la gouvernance scolaire pour un enseignement de qualité qui lie autonomie réelle, pilotage conséquent et évaluation des résultats.